

# TOURNOIS ILE-DE-FRANCE : PROCEDURE D'HOMOLOGATION

## AVANT TOURNOI

L'homologation d'un tournoi doit se faire au moins 1 mois avant la date de l'événement. Le responsable des homologations Ligue délivre un N° d'homologation qui est communiqué à l'arbitre et à l'organisateur dès réception de la demande. Le N° d'homologation doit apparaître dans les différents rapports, ainsi que dans le fichier papi ou exportation.

Tous les participants à un tournoi homologué doivent être licenciés à la FFE pour la saison en cours. **Les présidents de club ont la possibilité de prendre les licences de leurs adhérents en ligne, directement sur le site fédéral (en faire la demande auprès de la FFE à Erick MOURET).** De même, pour qu'un tournoi soit homologué, il doit obligatoirement être arbitré par un arbitre fédéral.

Les 2 types de tournois où la demande d'homologation se fait auprès du responsable des homologations de la ligue sont : TOURNOIS A CADENCES RAPIDES (moins de 61 minutes KO) et TOURNOIS A CADENCES LENTES RESERVES AUX LICENCIÉS DE LA LIGUE IDF SANS PARTIES COMPTANT POUR LE CLASSEMENT FIDE

## APRES TOURNOI

A l'issue du tournoi, l'arbitre envoie au délégué ELO de la ligue, un rapport contenant les documents suivants : Le chèque des droits d'homologation selon le barème en vigueur (soit 5% des droits d'inscription pour les tournois de parties longues), la fiche de calcul des droits d'homologation les fichiers Papi (ou mieux, l'exportation txt zippée), ainsi que la « page de garde » (cf. livre de l'arbitre) récapitulant les données du tournoi. Délai impératif à respecter : une semaine après la fin du tournoi, sauf pour le fichier Papi, qui bénéficie d'un délai supplémentaire de manière à ce que tous les participants apparaissent avec leur N° de licence.

## Cas particulier des TOURNOIS INTERNES HOMOLOGUES FFE

Ils devront obligatoirement respecter la procédure précédente, sauf qu'ils sont exonérés de droits. A envoyer au délégué Elo ligue avant le 15 décembre pour le classement de janvier, le 15 avril pour le classement de Mai, et avant le 31 juillet pour le classement de septembre. Attention, **aucun résultat au format papier ne sera pris en compte.**

## Remarques :

-Pour être exonéré des droits d'homologation, un tournoi interne ne concerne que des joueurs licenciés dans un même club.

-Les homologations accordées par la Ligue ne concernent que les tournois homologués FFE. Dans l'éventualité d'un tournoi, même interne, où un Fide participerait, il faut faire une demande d'homologation (Fide) auprès de la FFE. En effet nous ne sommes pas habilités, au niveau de la ligue, à accorder les homologations Fide.

-Conformément au règlement fédéral, la procédure d'homologation des tournois internes nécessite la présence d'un arbitre chargé de procéder à l'homologation et à la collecte des résultats, puis à leur transmission au délégué Elo.

## APRES TOURNOI... Bis

A réception du fichier papi « clean », c'est-à-dire où tous les joueurs sont à jour de leur licence, le délégué Elo Ligue transmet par Mail ce fichier à la DNC (Direction Nationale du Classement), avec copie à l'arbitre et à l'organisateur. Une liste des tournois ainsi pris en compte est publiée sur le site de la Ligue. Les organisateurs, arbitres et joueurs peuvent ainsi réagir s'il y a lieu avant que le calcul du Elo ne soit effectué.

## Le label IDF :



Ce label est accordé par le Directeur Technique de la Ligue. Pour l'obtenir, il suffit d'en faire la demande et de ne pas être en concurrence avec un autre événement dans la même zone géographique; il est accordé un label "parties Longues", un label "parties Rapides" et un label "Jeunes" par club et par saison. L'organisateur bénéficie d'une publicité sur le site Internet de la Ligue et est incorporé au calendrier officiel des Tournois de la Ligue. A l'issue d'un tournoi ayant reçu le Label IDF, l'organisateur s'engage à transmettre au webmestre de la Ligue, un article et des photos de l'événement au format électronique, et ce dans les 24H.

## Les adresses utiles :

- Responsable des homologations et délégué Elo de la ligue : Nadir BOUNZOU Ligue Ile-de-France des Echecs, 29 rue des Pyrénées 75020 Paris. [nadir@idf-echecs.com](mailto:nadir@idf-echecs.com)
- Webmestre ligue : Michel DROUILLY [webmestre@idf-echecs.com](mailto:webmestre@idf-echecs.com)
- Directeur Technique : Frédéric BUONO, [fred.buono@wanadoo.fr](mailto:fred.buono@wanadoo.fr)